



Changement de statut suite à une embauche

Par **pepito6093**, le **29/02/2012 à 21:06**

Bonjour,

J'ai été embauché en CDD depuis le 09/08/2010 en tant qu'assistante commerciale et depuis décembre 2010 je suis en CDI.

Ma question est la suivante :

Je travail pour la presse magazine, aujourd'hui je travail pour trois personnes aux fonctions complètement différentes, et ces trois personnes font partie du comité de direction. J'ai voulu faire changer mon statut car depuis mon embauche en CDI je n'occupe plus la fonction d'assistante commerciale.

On vient de changer mon statut en tant qu'assistante pôle presse, mais je travail aussi pour deux antités différentes le pôle web et le pôle hors média. J'ai demandé le statut d'assistante de direction mais ils ont refusés, sont ils dans leurs droits et aussi je viens de me rendre compte que mon salaire a baissé de 13€ net depuis le changement de statut effectué ce jour le 29/02/12 mais ils ont déjà changé mon statut sur la fiche de salaire du mois de janvier et l'annexe à mon contrat date du 02/02/12...

Merci par avance pour vos réponses car j'ai beaucoup de questions en suspens et je ne sais pas comment aborder la question avec le service RH sans qu'ils puissent m'induire en erreur.

Merci encore de bien vouloir m'apporter votre aide.

Par **pat76**, le **01/03/2012** à **16:04**

Bonjour

Vous avez signé un avenant à votre contrat pour le changement de statut?

Quand à la diminution de votre salaire vérifiez si elle n'est pas due à l'augmentation de la cotisation CSG décidée par notre gouvernement et notre président actuels.